

INTEMPERIES

Les dispositifs de la MSA Midi-Pyrénées Sud

Vous êtes exploitant, employeur ou salarié agricole et avez été récemment impacté par un épisode climatique ?

La MSA Midi-Pyrénées Sud met à votre disposition un point de contact unique dédié aux crises agricoles



Par téléphone : 05 61 65 88 01



Par mail : celluledecrise_agri.blf@mps.msa.fr

Les dispositifs :



Cotisations

 en savoir +

- Suspension des prélèvements
- Mise en place d'échéanciers de paiement
- Prise en charge des cotisations



Social

 en savoir +

- Aide au répit / Epuisement professionnel, pour vous faire relayer sur votre exploitation.
- Accompagnement social individualisé



Santé

 en savoir +

- Amarok : évaluation de l'état de santé global des exploitants agricoles.



AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE DÉDIÉ
AU MONDE AGRICOLE

24H/24
7J/7

09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

*prix d'un appel local

Un service d'écoute assuré par des psychologues 7j/7 et 24h/24 en cas de détresse, mal-être, difficultés professionnelles ou personnelles